

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 10 SEPTEMBRE 2026

NOMBRE

Des conseillers en exercice	27
De présents	19
De votants	26

OBJET
N° 2026-9-7

Participation au programme
« Sensibilis'haie » et autorisation
signature charte d'engagement
FNC - Commune

Le Maire certifie que la liste
des délibérations a été affichée
à la porte de la Mairie le 16 septembre 2026
et que la convocation du Conseil
avait été faite le 2 septembre 2026.

Le Maire,



L'an deux mille vingt six, le dix septembre, le Conseil Municipal de la Commune de LEXY étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme Marie-Pierre GRANDMOUGIN, Maire.

Etaient présents : Mme GRANDMOUGIN-M.COMMITO-
Mme SCHMITT-MM.SULLI-HILLARD-LUX-Mmes CUNHA
DA SILVA-SEROT-COMMITO-M.FONDEUR-Mmes DI
POMPEO-CLEMENT-CHILLOTTI-MM.POIRIER-LUGNIER-
BARTOLOMUCCI-Mmes THEVENET-AUBERT-LORMANT-
MM.TURCHI-ZANCHIN-PESCE

Excusés :

Mme COLMET ayant donné pouvoir à Mme SCHMITT
M.PERREY ayant donné pouvoir à M.HILLARD
Mme OSOWSKI ayant donné pouvoir à M.LUGNIER
M.SIBELLA ayant donné pouvoir à M.SULLI
Mme LHUILLIER ayant donné pouvoir à Mme GRANDMOUGIN
Mme LOCATELLI ayant donné pouvoir à M.FONDEUR
M.HAMER ayant donné pouvoir à M.PESCE
Mme MAURY

Absent : /

Un scrutin a eu lieu, Madame Lola SCHMITT a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2121-29 disposant que le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune ;

VU le Code de l'environnement et l'intérêt général qui s'attache à la préservation de la biodiversité, des paysages ruraux et à la lutte contre l'érosion des sols ;

CONSIDÉRANT que les haies jouent un rôle écologique, agronomique et climatique majeur en constituant des corridors écologiques et des abris indispensables pour la faune locale ;
CONSIDÉRANT le déploiement national du programme « Sensibilis'haie », porté par la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) avec le soutien de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), visant à fournir gratuitement aux communes volontaires des kits de plants locaux et des outils pédagogiques ;

CONSIDÉRANT l'opportunité pour la commune de valoriser son patrimoine naturel, d'impliquer les citoyens ainsi que les structures scolaires ou accueils de loisirs locaux lors de chantiers participatifs et écocitoyens ;



CONSIDÉRANT la nécessité de s'engager dans la durée à travers la signature d'une charte d'engagement « Sensibilis'haie » fixant les modalités d'implantation, de gestion et de préservation de la haie plantée,

M.COMMITO, Adjoint rapporteur, expose :

Le programme « Sensibilis'haie » permet à notre collectivité de bénéficier gratuitement d'un kit complet comprenant 50 à 100 plants d'essences locales et un panneau de sensibilisation pédagogique. En contrepartie, la commune s'engage à respecter les principes de bonne gestion de la haie (entretien adapté, interdiction de taille durant la période de nidification, etc.) détaillés dans la charte annexée à la présente délibération. Il convient donc d'approuver l'adhésion à ce dispositif et d'autoriser la signature de ladite charte.

Considérant les explications fournies,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la participation de la commune de LEXY au programme national « Sensibilis'haie ».

APPROUVE les termes de la charte d'engagement « Sensibilis'haie » annexée à la présente délibération, notamment la conservation et la bonne gestion de la haie pendant une durée minimale de 10 ans.

AUTORISE Madame le Maire à signer ladite charte d'engagement, ainsi que le bon de commande du kit de plantation et tout document afférent nécessaire à la bonne exécution de ce projet.

DIT que les dépenses éventuelles liées à la préparation du sol ou à l'entretien ultérieur de la haie seront inscrites au budget communal de l'exercice concerné.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Marie-Pierre GRANDMOUGIN

REÇU EN PREFECTURE

le 16/09/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-054-2154 03148-2026 0910-2026_9_7-DE